

PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR

Réunion du :	28 Mars 2022 à 18h00 au siège du District du Loiret de Football – 16 Avenue des Droits de l'Homme 45000 ORLEANS	
Présidence :	Benoît LAINE	
Présents :	Gilbert BECU - Michel CASSEGRAIN - Daniel GASNIER - Dominique GAUTHIER - Bernard JAHIER (en partie) - Eric JOUBERT - Michel LALUQUE - Philippe MANSO - Patrick MINON - Chantal NEROT - Bruno PAON - Annabel ROBLEDO - Serge THOMAS	
Excusés :	Bernard BOURILLON - Magali DE BONNEFOY - Ghislain MARTIN – Véronique PERLES - Dominique CHARBONNEAU	
Assistent à la séance :	Jean-Luc MATHIEU – Marc MAUFROY – Florian VINCENT (en partie)	

1) PRESENTATION PAR FLORIAN VINCENT, CONSEILLER TECHNIQUE DU SCHEMA REGIONAL D'ANIMATION

Florian Vincent, Conseiller Technique DAP, présente et commente le schéma régional de développement et d'animation des pratiques.

Il décline à ce titre :

- la finalité du dispositif articulée autour d'une logique et d'une cohérence territoriale,
- les enjeux induits et les actions à mettre en œuvre en conséquence :

Football des enfants :

- . optimiser la promotion, l'accueil et le climat de pratique,
- . revisiter, adapter et harmoniser les contenus de pratique proposés,
- . améliorer l'encadrement et animer le réseau des responsables « école de football »,
- . formation continue des éducateurs des écoles de football.

Football des Jeunes:

- . optimiser et diversifier l'offre des pratiques compétitives ou loisirs proposées aux jeunes,
- . développer l'appartenance au club en agissant sur l'engagement et le comportement des jeunes,
- . améliorer la formation, le suivi et le comportement de l'encadrement des jeunes.

Pratique féminine :

- . améliorer le niveau de l'encadrement,
- . développer et adapter l'offre de pratique spécifique féminine,
- . optimiser le nombre d'EFF (création pérennisation).

<u>Structuration des clubs</u>:

- . développer la structuration des clubs dans une logique de maillage territorial,
- . optimiser l'accompagnement des projets des clubs et leur encadrement bénévole ou Professionnel,
- . déployer et ancrer la démarche méthodologique du programme éducatif fédéral,
- . structuration et animation de la vie associative (Centre de gestion / Clubs).

<u>Le football en milieu scolaire</u> :

- . favoriser les relations institutionnelles et promouvoir les actions partenariales,
- . développer la passerelle établissements / clubs,
- . former les intervenants du milieu scolaire.

Le Futsal:

- . promouvoir l'activité à travers la mise en place d'actions et d'offres de pratique,
- . développer les structures d'accueil du futsal,
- . assurer un cursus de formation du joueur ou de la joueuse de futsal,
- . améliorer le niveau de l'encadrement.

La pratique loisirs :

- . inciter et accompagner la création de sections loisirs au sein des clubs,
- . promouvoir les nouvelles pratiques et mettre en p lace des formats de rencontres et d'évènements interclubs,
- . tournée estivale Loisir.

Le Beach Soccer:

- . promouvoir l'activité à travers la mise en place d'actions de développement,
- . structurer le Beach Soccer au niveau local, départemental et régional,
- . assurer un cursus de formation du joueur ou de la joueuse de Beach Soccer

2) ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR DU 21.02.22 ET DU BUREAU DIRECTEUR DES 09.03.2022 ET 16.03.2022

Aucune remarque n'étant formulée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

3) CIVILITES

- <u>Décès</u>

Le Comité Directeur,

- informé du décès de Morgan LE MANCHEC, joueur licencié « Loisir » au club de l'Entente Chaingy St Ay Football,
- → présente à sa famille, à ses proches et son club, ses sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie attristée.

4) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Informations Fédérales

 Procès-verbaux des réunions du COMEX du 23/02/2022 et du BELFA des 16/02/2022 et 09/03/2022

Pris note.

Informations District

Réunion de la Commission d'Appel de Discipline du 24/03/2022

Le Président revient sur la réunion initiée par le Bureau Directeur et les échanges intervenus, en présence des membres de la Commission, du Président du District, du Secrétaire Général et du Directeur Administratif, et prend note des commentaires apportés par Bernard JAHIER, Président de la CAD : dont acte.

Projet de création d'une page Instagram

Sur proposition du Président, et au vu de l'argumentaire développé, le Comité Directeur :

- considérant qu'il est nécessaire de développer la communication externe du District vers un plus large public (notamment les 16-25 ans) sur les réseaux sociaux,
- **décide** de mettre en œuvre la création d'une page Instagram, en parallèle de la page Facebook déjà existante.

5) COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

- Statistiques Licences

Le District enregistre à la date du 24 mars 2022 une augmentation significative de ses licenciés : 19.743 contre 17.471 la saison dernière à la même date (soit + 2.272 licences représentant + 13,00%). Il convient de noter des hausses significatives dans la quasi-totalité des catégories.

- Propositions d'attribution de médailles fédérales

Le Comité Directeur,

- prend note de la circulaire du Président de la Ligue concernant les modalités à respecter concernant les propositions d'attribution des médailles fédérales,
- décide de mandater le Secrétaire Général et le Directeur Administratif, en liaison avec l'Equipe Technique pour finaliser les propositions avant validation et transmission à la Ligue pour le 9 mai 2022 au plus tard.

6) COMMUNICATIONS DU TRESORIER GENERAL

Le Trésorier Général Eric JOUBERT fait un bilan de la situation financière du District à mi-saison (31/12/2021), présente et commente une projection de cette même situation financière à la fin de l'exercice (30/06/2022).

Par ailleurs, Eric JOUBERT indique que la moitié des clubs ont renvoyé au District le mandat SEPA dûment renseigné et signé, concernant l'appel de fonds aux clubs par prélèvement automatique, qui sera mis en œuvre dès la prochaine échéance du 20 avril 2022.

Le Comité Directeur décide, pour les clubs réfractaires ou n'ayant pas adressé le mandat SEPA, de conserver le dispositif qui prévalait jusqu'alors mais d'appliquer pour ces derniers la majoration de 10% prévue si le règlement de la somme due n'intervenait pas dans les délais fixés, sans effectuer de relance avec délai supplémentaire gracieux.

7) DOSSIER D'ACTUALITE

- Compte rendu de la réunion des Présidents de Ligue/Districts du 22/03/2022

Le Président Benoît LAINE revient sur les sujets évoqués :

- Contrat d'objectifs FFF/Ligues/Districts 2021/2022 et schéma fédéral 2022/2025,
- Appel à projet « Prends-toi aux Jeux en Centre Val de Loire » : à cet effet, le Comité Directeur décide de s'inscrire dans le dispositif, de mener une action à Châteauneuf sur Loire dans la continuité de l'opération « Journée Olympique du 23 juin 2022 » initiée par l'Inspection de l'Education et la municipalité de Châteauneuf sur Loire et de mandater à cet effet son Président pour solliciter une aide financière auprès de la DRAJES, conformément aux textes législatifs en vigueur,
- Projet Arbitrage 2021/2024,
- Dossiers F.A.F.A,
- Campagne A.N.S.,
- ...
- Organisation des manifestations de fin de saison

Benoit Lainé rappelle les prochains évènements qui vont clôturer cette saison et les besoins exprimés en ressources humaines induites :

Evènements	Dates	Lieux
Festival U12 et finale consolante U13	09/04/22	Malesherbes
Festival U13/U13F et finale départementale U13	02/04/22	Amilly
Challenges U11/U11F	23/04/22	ASPTT
Rassemblement Foot Féminin et finales des Coupes Féminines	12/06/22	Neuville
Rassemblement des Sections Sportives	01/06/22	Dampierre
<u>Finales des Coupes Départementales</u> <u>Seniors et Jeunes</u>	11/06/22	St Jean le Blanc et Sandillon
<u>Foot en Fête</u>	18/06/22	Saran

- Organisation des réunions sectorielles des clubs

Le Président Benoît LAINE propose au Comité Directeur d'organiser les traditionnelles réunions sectorielles de clubs dans le courant du mois de mai 2022 sur les mêmes sites d'accueil que celles réalisées en septembre dernier : Nancray sur Rimarde, Les Bordes et siège du District.

Le Comité Directeur,

- → valide cette proposition sous réserve d'acceptation des clubs d'accueil et de leur municipalité,
- mandate le Bureau Directeur pour définir précisément les dates retenues ainsi que l'ordre du jour desdites réunions,
- charge le service administratif du District de mettre en œuvre leur organisation logistique.
- Dossier des Affaires Sociales : décès du jeune joueur Kenzy BENTOBBAL (St Pryvé St Hilaire FC)

Benoit Lainé rappelle la décision prise par le Bureau Directeur en sa réunion du 16 mars 2022 :

« Le Bureau Directeur,

- revenant sur le dramatique accident dont a été victime le jeune joueur du club St Pryvé St Hilaire FC, Kenzy BENTOBBAL,
- indique à ce titre que le District du Loiret a initié une démarche auprès de la FFF au titre des Affaires Sociales, dans le souci d'apporter une aide financière à la famille de Kenzy,
- précise par ailleurs que le club St Pryvé St Hilaire FC a pris contact de son côté avec la Mutuelle des Sportifs dans le cadre du dispositif « Fonds de solidarité » prévu à cet effet dans le soutien apporté par la MDS,
- vu la décision du Comité Directeur en sa réunion du 21 février 2022, d'apporter une aide financière exceptionnelle à la famille de Kenzy.
- ☑ → décide de verser à ce titre une aide financière à la famille de 500 euros, et de transmettre la décision à la FFF via la Ligue Centre Val de Loire pour complétion éventuelle de l'aide. »

Les modalités de remise de l'aide financière à la famille via le club de St Pryvé St Hilaire FC seront définies ultérieurement.

8) COMMUNICATION DES POLES D'ACTIVITES

- Commission des Délégués

Le Comité Directeur,

- prend acte des démissions de Alain SINIVASSIN, pour raison professionnelle, et de Jean-Marc KRULL, pour raison personnelle, de leur fonction de Délégué Officiel du District,
- remercie Alain et Jean-Marc, pour les services rendus à ce titre au bénéfice du football départemental.

9) QUESTIONS DIVERSES

Après un traditionnel tour de table, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Prochaine réunion du Comité Directeur : lundi 16 mai 2022 à 18h00.

PUBLIE LE 31.03.2022

Le Président Benoît LAINE